# Manuel d'utilisation pour les entreprises concernant l'identification avec des clés numériques - Amendes routières et infractions pénales.

1. EN	BREF	1
2. DE	SIGNATION D'UN GESTIONNAIRE D'ACCES PRINCIPAL	1
2.1	QUI PEUT ATTRIBUER LE ROLE « AMENDES ROUTIERES OU LE ROLE « INFRACTIONS PENALES » ?	
3. AT	TRIBUER ET ACCEPTER UN ROLE	4
3.1	ÉTAPE 1 : ENVOI D'UNE INVITATION	4
	ÉTAPE 2 : ACCEPTER L'INVITATION	
3.3	ÉTAPE 3: ATTRIBUTION DU ROLE	10
4. GF	ERER LES ATTRIBUTIONS DE ROLE	10

### 1. En bref

Pour l'envoi numérique du formulaire d'identification du conducteur ou d'un formulaire de contestation pour une **infraction de roulage** au nom de votre entreprise, vous devez attribuer le rôle **« Amendes routières »** au sein de votre entreprise.

Pour la gestion des **infractions pénales** au nom de votre entreprise, vous devez attribuer le rôle **« Infractions pénales »** au sein de votre entreprise.

- Votre employeur accorde l'accès numérique au site web de https://justonweb.be/fines.
- Au sein de votre organisation, le gestionnaire d'accès principal ou le gestionnaire d'accès du domaine « SPF Justice » peuvent accorder l'accès. Si vous ne connaissez pas les gestionnaires d'accès au sein de votre organisation, vous pouvez contacter le helpdesk de CSAM par e-mail (info@csam.be) ou par téléphone (02/290.28.45) ou vous pouvez vous rendre sur la Banque-Carrefour des Entreprises Public Search (https://kbopub.economie.fgov.be/kbopub/zoeknummerform.html?lang=fr)
- Les gestionnaires d'accès principaux octroient les accès via la gestion des rôles eGOV.
  (<a href="https://iamapps.belgium.be/rma/">https://iamapps.belgium.be/rma/</a>)
- L'identification sur le site web s'effectue avec votre carte d'identité électronique (e-ID).

# 2. Désignation d'un gestionnaire d'accès principal

Pour s'assurer que certains membres du personnel de votre organisation puissent ouvrir cette application en ligne, vous devez leur attribuer le rôle « **Amendes routières** » ou « **Infractions pénales** » via la gestion des rôles eGOV.

### 2.1 Qui peut attribuer le rôle « Amendes routières » ou le rôle « Infractions pénales » ?

Le gestionnaire d'accès principal ou le gestionnaire d'accès du domaine « SPF Justice » au sein de l'entreprise ou de l'organisme public peuvent attribuer le rôle « Amendes routières » ou « Infractions pénales ».

### 2.1.1 Qui sont les gestionnaires d'accès?

Le gestionnaire d'accès principal est la personne qui peut gérer, au sein de l'entreprise ou de l'organisme public, les accès pour les différentes applications en ligne des pouvoirs publics. Cela fonctionne selon le même principe que pour d'autres applications en ligne des pouvoirs publics (Dimona, Dmfa, InterVAT...). Il est probable que votre entreprise ou organisme public utilise déjà ce type d'applications et qu'il existe déjà un gestionnaire d'accès principal au sein de votre organisation.

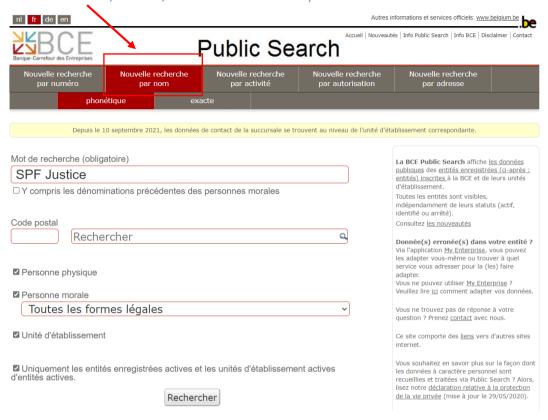
Le gestionnaire d'accès principal peut déléguer la gestion des accès en désignant des gestionnaires d'accès supplémentaires qui géreront chacun les accès pour un groupe d'applications (un domaine). Pour les applications en ligne « Amendes routières » et « Infractions pénales », il s'agit du gestionnaire d'accès du domaine « SPF Justice ».

Les gestionnaires d'accès font généralement partie du service du personnel. La page web générale de CSAM <a href="https://www.csam.be/fr/gestion-gestionnaires-acces.html">https://www.csam.be/fr/gestion-gestionnaires-acces.html</a> décrit la gestion des accès. Vous trouverez sur cette page un guide par étapes qui décrit la désignation des gestionnaires d'accès.

A noter que le gestionnaire d'accès principal ne peut être désigné que par le **représentant légal** de l'entreprise ou le gestionnaire d'accès du **domaine « SPF Justice** ». Afin de savoir qui est le représentant légal de votre entreprise, vous pouvez vous rendre sur la Banque-Carrefour des Entreprises — Public Search (<a href="https://kbopub.economie.fgov.be/kbopub/zoeknummerform.html?lang=fr">https://kbopub.economie.fgov.be/kbopub/zoeknummerform.html?lang=fr</a>)ou encore contacter le helpdesk de CSAM par e-mail (info@csam.be) ou par téléphone (02/290.28.45).

#### 2.1.2 Allez sur le site internet

https://kbopub.economie.fgov.be/kbopub/zoeknummerform.html et effectuez une nouvelle recherche selon les informations dont vous disposez (numéro d'entreprise, nom, activité, autorisation ou adresse)



# 2.1.3 Sélectionnez l'entreprise pour laquelle vous voulez obtenir plus d'informations



Mot de recherche phonétique: SPF Justice (dénominations précédentes non comprises)

Forme légale: Toutes les formes légales Entités enregistrées (Personnes physiques et personnes morales) et unités d'établissement

7

4 entités ou unités d'établissement trouvées.



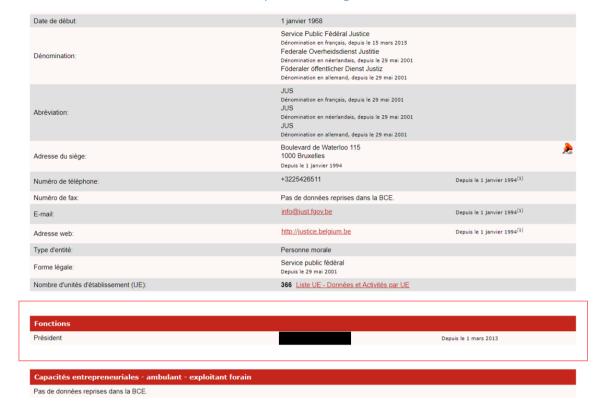
4 entités ou unités d'établissement trouvées.



SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie.

Situation dans la banque de données BCE au 20/12/2021 Version: 10.0.3-3324-10/12/2021

# 2.1.4 Retrouvez le nom de votre représentant légal dans la section « Fonctions »



Pour exécuter la procédure ci-dessous, vous devez être le gestionnaire d'accès principal ou un gestionnaire d'accès pour le domaine « SPF Justice » de votre organisation.

# 3. Attribuer et accepter un rôle

L'attribution d'un rôle se déroule en 3 étapes :

- 1. Le gestionnaire d'accès envoie une invitation à un utilisateur ;
- 2. L'utilisateur accepte cette invitation;
- 3. Le gestionnaire d'accès attribue le rôle.

# 3.1 Étape 1 : envoi d'une invitation

Le gestionnaire d'accès doit envoyer une invitation à un utilisateur.

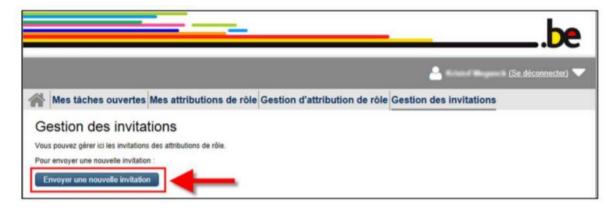
# 3.1.1 Allez sur le site internet <a href="https://iamapps.belgium.be/rma/">https://iamapps.belgium.be/rma/</a> et cliquez sur « S'identifier ».



# 3.1.2 Cliquez sur « Gestion des invitations ».



### 3.1.3 Cliquez sur « Envoyer une nouvelle invitation ».



# 3.1.4 Sélectionnez l'entreprise pour laquelle vous souhaitez attribuer un rôle.

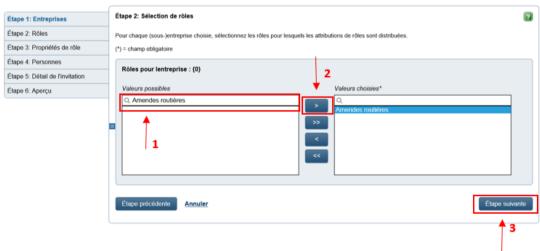
Bien entendu, seules les entreprises pour lesquelles vous êtes désigné(e) comme gestionnaire d'accès s'affichent.

### Gestion des invitations - Nouvelle invitation



# 3.1.5 Sélectionnez le rôle « Amendes routières » ou « Infractions pénales ».

### Gestion des invitations - Nouvelle invitation



#### 3.1.6 Choisissez la durée de validité.

Vous pouvez fixer une période de validité limitée pour l'accès. Vous pouvez également choisir de l'accorder de manière illimitée.

#### Gestion des invitations - Nouvelle invitation



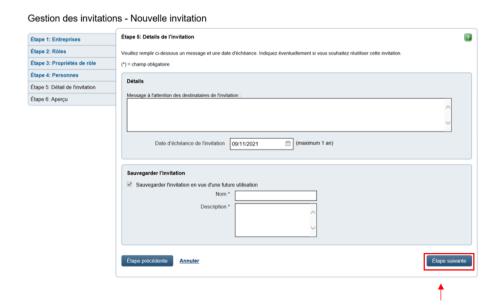
# 3.1.7 Ajoutez l'utilisateur (les utilisateurs) à qui vous souhaitez attribuer l'accès.

Complétez le nom, le prénom et l'adresse e-mail de l'utilisateur à qui vous souhaitez attribuer le rôle « Amendes routières » ou « Infractions pénales ». Si vous souhaitez attribuer le rôle à vous-même, saisissez votre propre nom. Si vous souhaitez envoyer plusieurs invitations, cliquez sur « Ajouter ».



#### 3.1.8 **Détails de l'invitation**

Si vous le souhaitez, vous pouvez insérer un message pour l'utilisateur que vous invitez.



### 3.1.9 Aperçu de l'invitation

Vous obtenez ensuite un aperçu de ce qui précède. Si vous êtes d'accord, cliquez sur « Terminer l'invitation ». Vous recevez ensuite la confirmation que l'invitation a été envoyée.

#### 3.1.10 Confirmation



# 3.2 Étape 2 : accepter l'invitation

L'utilisateur doit accepter l'invitation.

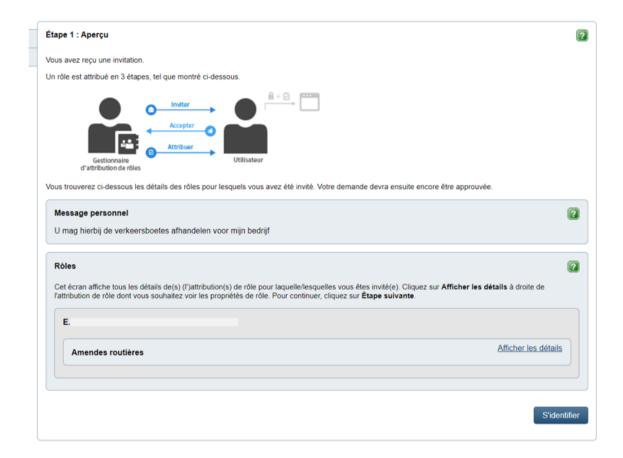
#### 3.2.1 S'identifier

L'utilisateur a reçu un e-mail avec une invitation (sur l'adresse e-mail communiquée par le gestionnaire d'accès – voir 3.1.7) et doit s'identifier.



- Lisez les FAQ et la Quick View
  - Identifiez-vous et consultez vos attributions de rôle

# 3.2.2 Aperçu de l'invitation



# 3.2.3 Compléter les données de contact

Complétez votre adresse e-mail et cliquez sur « Accepter l'invitation ».

Mes attributions de rôles - accepter une invitation d'attribution de rôle



# 3.2.4 Confirmation



# 3.3 Étape 3 : attribution du rôle

Pour certains rôles, le gestionnaire d'accès doit encore accorder une dernière approbation, après que l'utilisateur a accepté le rôle.

L'utilisateur reçoit un e-mail indiquant que le rôle lui a été attribué et il peut dès lors s'identifier directement dans l'application en ligne.

#### 3.3.1 **E-mail**:



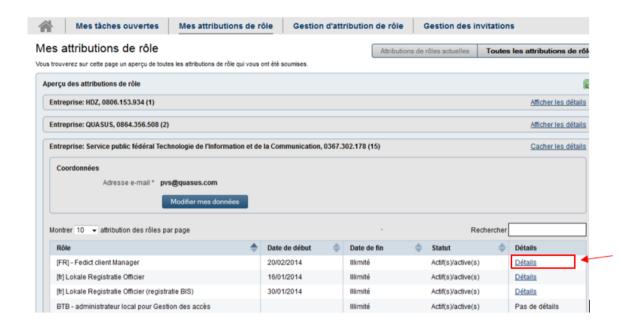
# 4. Gérer les attributions de rôle

Cliquez sur l'onglet 'Mes attributions de rôle' pour afficher un aperçu de vos attributions de rôles par entreprise.



Dans l'aperçu de vos attributions de rôles, vous pouvez soit uniquement afficher vos rôles actuels, soit afficher tous vos rôles, y compris ceux qui ont été arrêtés ou temporairement désactivés.

Cliquez sur Afficher les détails pour visualiser toutes les propriétés de rôle d'une attribution de rôle.



Dans l'aperçu détaillé d'une attribution de rôle, vous pouvez également effectuer les actions suivantes:

- Modifier vos données pour une certaine (sous-)entreprise, par exemple corriger votre adresse e-mail.
- > Suspendre toutes les attributions de rôles pour une (sous-)entreprise. Attention : Cette suspension doit d'abord être approuvée par votre gestionnaire d'attributions de rôles avant de prendre effet.
- Visualiser tous les détails ou toutes les propriétés d'un rôle.

 $Plus \ d'information: \\ \underline{https://rma-help.fedict.belgium.be/fr/t%C3\%A9l\%C3\%A9chargements/manuel-utilisateurs-pour-les-gestionnaires-dattributions-de-roles}$